

# **MERCI !**

## **MOBILISATION DU 20 MARS 2019**

# **MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET SOYEZ FIERS D'AVOIR MONTRÉ VOTRE INDIGNATION !**

Un peu partout en France, et aussi devant CMA France, nous avons fait entendre notre voix sur :

- **notre inquiétude, légitime, sur l'avenir du réseau.**
- **la paupérisation des salariés qui n'a maintenant que trop duré.**

Le Président STALTER qui se targue d'avoir relancé le dialogue dans le réseau, après une calamiteuse mandature de la précédente direction, n'a toujours pas commencé à enrayer notre catastrophique perte de pouvoir d'achat et ne semble toujours pas prêt à le faire.

*C'est pourquoi nous leur avons demandé, et cela dans les plus brefs délais, une rencontre avec un membre du gouvernement pour que « le ruissellement », tant évoqué par notre président MACRON, puisse enfin nous atteindre.*

Cette mobilisation du 20 mars en appellera peut être d'autres. Si nous ne prenons pas en mains notre avenir, ne comptez pas sur eux pour le faire à votre place !

**ALORS RESTONS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS  
POUR EN FINIR AVEC CETTE SPIRALE  
DÉSASTREUSE !**

[Merci\\_20\\_mars\\_2019\\_SNCA\\_CGT](#)

---

# Dans le Lot-Et-Garonne, le gouvernement botte en touche

En 47, le gouvernement botte en touche.

Non on ne va pas vous parler de Rugby à AGEN, bien que l'envie de « rentrer dans le lard » de nos Républicains marcheurs se fasse de jour en jour plus forte localement ; Non on va vous parler d'un CFA qui date de 1964, qui a besoin d'urgence d'une sacrée rénovation sous peine de fermeture et qui peine à attirer le regard du gouvernement sur ses lézardes.

---

Les salariés du centre de formation de la chambre des métiers du Lot et Garonne sont inquiets pour leur avenir : Pensez ! **des locaux très usés voire obsolètes** pour certains, d'autres bâtiments interdits pour raisons de sécurité et un projet de rénovation qui tarde à aboutir, un cocktail qui a tout pour faire craquer les plus fragiles et qui pose de sacrés questions sur les véritables priorités du gouvernement.

Certes les problèmes ne sont pas apparus en quelques jours, la situation actuelle est le résultat d'années de rustines et de petits coups de pinceaux mais il n'en reste pas moins que l'urgence est là pour des élus qui se démènent réellement avec

conviction pour sauver le vieux galion. Paradoxalement **ce centre de formation Agenais attire de plus en plus d'apprentis**, huit cent actuellement, la meilleure progression de la région pour une palette de métiers très large qui va de l'automobile, l'alimentaire (pâtisseries, boulangers, bouchers, charcutiers) en passant par la coiffure, l'hôtellerie restauration, la carrosserie, chaudronnerie. L'enseignement prodigué est reconnu de grande qualité et produit son lot de champions aux olympiades des métiers et autres concours sans parler des très bons scores aux examens.

Précisons encore que ce centre de formation est le dernier à attendre une vraie rénovation en Nouvelle Aquitaine.

Pour autant le combat qui est mené avec acharnement par des élus chambre des métiers n'a **toujours pas permis de boucler le budget nécessaire à la rénovation**. L'agglo, le département, la région (7 millions d'euros tout de même) ont déjà confirmé leur engagement... Les 4 millions restants et manquants nécessiteraient l'engagement de l'état. De multiples contacts ont eu lieu en ce sens et ces jours-ci c'est la sénatrice LR de Lot et Garonne, Madame Bonfanti Dossat, qui a interpellé le gouvernement lors d'une séance au sénat. Question claire, arguments clairs...

*Réponse indigne de la représentante du gouvernement :  
« adressez-vous à la région »...*

Ci dessous un extrait de son intervention (source Sud-Ouest)

Il nous semblait pourtant que l'apprentissage figurait bien dans les priorités du gouvernement ? Dans les faits les tenants de la « start-up nation » n'ont que faire des problèmes de territoires éloignés des palais de la république. Nos dirigeants ne se soucient guère de l'avenir des enfants d'une République dont ils préfèrent brader les valeurs d'égalité et de fraternité.

Le président de la chambre des métiers du Lot et Garonne, ne lâche pas le morceau mais a déjà prévenu qu'à défaut de soutien du gouvernement il serait bien obligé à moment donné de **songer à la fermeture.**

Faudra-t-il un mouvement d'ampleur des salariés pour espérer voir les lignes bouger ?

Le nouveau monde tant vanté par le gouvernement gagnerait en crédibilité en apportant enfin son soutien à ce projet, sauvant ainsi de nombreux emplois.

[L'article du journal Sud-Ouest.](#)

---

## **ÇA BOUGE À LA CHAMBRE DE METIERS DES LANDES**

La CMA des Landes, habituellement peu soucieuse du respect du statut du personnel des CMA et du dialogue social (voir [ici](#) et [ici](#)), connaît ces jours-ci un nouvel épisode de colère. cette fois ci, ce sont les apprentis qui se sont chargés de rappeler aux dirigeants de leur CFA qu'ils avaient des droits et qu'ils n'étaient pas près à se laisser plumer.

---

La semaine d'internat étant passée **de 59 euros à 117 euros**, les apprentis ont décidé de bloquer le CFA ce mardi 16 octobre de 08h00 à 12h00 et d'alerter les médias.

Les médias présents, radio (France Bleu Gascogne), presse (Sud-ouest) et TV (France 3 Aquitaine) ont pu constater et relayer la saine colère des apprentis. L'attachée parlementaire du député MODEM des Landes a également fait le déplacement, ainsi qu'une médiatrice de la Préfecture.

Voyez ici l'intervention d'une apprentie au CFA de la CMA des Landes (source Sud-Ouest) :

le quotidien Sud Ouest écrit notamment dans un [article](#) consacré à cette action :

*“C’est la goutte d’eau qui a fait déborder le vase, ce traitement à la tête du client des tarifs d’internat, explique Maïtané Suppo, qui a initié le **blocage**, ce mardi matin, de l’établissement pour surprendre **la directrice, Françoise Ribereau**, présente le mardi à Mont-de-Marsan (elle dirige également les CFA de Pau et Bayonne). Les **relations sont délétères** depuis son arrivée en janvier, les supports pédagogiques s’amenuisent, les sorties, le matériel. **Elle voulait même nous priver de repas un soir** car l’alarme à incendie avait été déclenchée dans la journée. Si le cuisinier du lycée Estève n’était pas venu nous chercher pour éviter de jeter nos repas, nous n’aurions pas dîné!”*

*La directrice a consenti, avec le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Philippe Retours, à recevoir des délégués des élèves dans la matinée, puis à sortir écouter ce que les apprentis lui reprochaient.*

Bien évidemment les apprentis ont reçu le soutien du SNCA par la voix de sa Déléguée Syndicale Sylvie LEVEN. Un [courrier intersyndical](#) a été adressé à la directrice du CFA. Un rdv a été demandé à la direction et en fonction du résultat de cette rencontre des suites pourront être données.

Nous restons attentifs à la situation et vous tiendrons informés de ses développements.

---

## **LE STATUT DU PERSONNEL DES CMA DERNIÈRE ÉDITION**

Voici la dernière mouture du statut du personnel des agents de Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Il comporte les modifications validées en Commission Paritaires parues au JO.

Il est applicable immédiatement et sans restrictions.

STATUT DU PERSONNEL

---

**CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE  
LOZERE : QUI CROIRE ?**

**CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE  
LOZERE : QUI CROIRE ?**



---

**Si les Assemblées Générales des chambres consulaires, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE et CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT se suivent, les discours y sont diamétralement opposés, au moins dans un département hyper rural du sud de la France.**

## **À la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Le Président de la petite CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE redoute les effets létaux de cette nouvelle réduction drastique sur une chambre au budget déjà exsangue, un nouvel effort pouvant aller jusqu'à la suppression pure et simple de la taxe qui la finance.

La logique de Bruno Lemaire serait : si les prestations des CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE sont utiles aux entreprises, elles peuvent se financer en les facturant. Ce que les petites CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, souffrant déjà du peu de péréquation dans leur réseau et de budgets toujours en diminution, perçoivent comme une provocation.

Il reste aussi aux petites CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE rurales l'alternative de se fondre totalement dans leur réseau régional consulaire ou inter consulaire avec celui des CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT.

C'est donc l'existence même des CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE départementales qui en dépend.

## **À la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**

Le même jour aussi en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, le ton est plus badin.

A l'image de celui utilisé par le président de l'APCMA lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 20 juin. Tout en prônant une vigilance sur le projet de loi PACTE, la présidente de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT perçoit une véritable « relation de confiance avec le gouvernement ». L'artisanat étant « le symbole de l'excellence française, un vivier de talent, un ensemble de savoirs faire unique, une source d'emplois de qualité, une force qui anime et vivifie nos territoires ».

Malgré quelques réserves, il resterait Pour la présidente de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT encore « des normes abusives et réglementations trop complexes » qui seraient sans doute passées entre les mailles du filet des ordonnances Macron.

La présidente s'adressant alors directement à l'état et aux parlementaires ravis :

*« Faites l'amour à nos entreprises artisanales en leur rapportant de belles preuves de vos intentions, nous sommes en attente »*

Sic !

Difficile de comprendre qu'il y ait autant de différences d'appréciation entre l'avenir à moyen terme des 2 petites chambres consulaires d'un même département.

A voir ?

Source : « LA LOZERE NOUVELLE »

---

**ENTRE LA DIRECTION NATIONALE  
DES CHAMBRES DE METIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET LE  
GOUVERNEMENT, PLUS QUE DE LA  
COMPLICITÉ, DE LA  
FAMILIARITÉ.**

**ENTRE LA DIRECTION NATIONALE**

**DES CHAMBRES DE METIERS ET DE  
L'ARTISANAT ET LE  
GOUVERNEMENT, PLUS QUE DE LA  
COMPLICITÉ, DE LA  
FAMILIARITÉ.**

---

Après avoir médiatiquement subit au printemps dernier la débauche financière, encore une fois, d'un mariage princier de nos chers voisins Britanniques, voilà que nous sommes informés, lors de l'assemblée générale de l'APCM des 19 et 20 juin 2018 de ce que nous pourrions appeler « des fiançailles » entre le représentant du gouvernement du nouveau monde à savoir Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, et notre président de l'APCMA Bernard Stalter.

Les fiançailles semblent s'être déroulées on ne peut mieux, comme le laisse sous entendre le [discours fleuve de notre Président Stalter](#). En effet, si au début le ton est encore un peu froid et distant, au fur et à mesure que notre président avance dans son discours, le ton change. D'un « Monsieur le Ministre » nous passons à un « cher Bruno », pour enfin finir sur un tutoiement teinté d'affection qui laisse présager un beau mariage, de raison bien sûr, entre les deux partenaires et cela au plus vite. Si ce discours avait été encore un peu plus long, il y a fort à parier, que notre président se serait laissé aller, comme dans l'intimité des après réunions, à un petit « mon Nono » qui nous aurais confirmé que ces deux là s'entendent à merveille !

Sur le fond maintenant, si l'on regarde de plus près le contrat de mariage, le ciel s'assombrit quelque peu sur les personnels des CMA.

## **UNE ADHESION ENTHOUSIASTE**

L'APCMA adhère totalement aux réformes de l'état et annonce qu'elle est même capable d'aller plus loin en apportant des idées nouvelles qui ne peuvent qu'aller dans le sens recherché de ce gouvernement, à savoir « rentabilité et rigueur budgétaire ».

L'APCMA n'est pas « une voix revendicative ni contestataire ». C'est vrai qu'elle ne bataille pas beaucoup pour nous obtenir une augmentation significative de l'indice de la valeur du point. Qu'il est mignon leur numéro de duettiste se rejetant la responsabilité du blocage, depuis bientôt 8 ans maintenant, de cette situation. En fait à y regarder de plus près, ce n'est là qu'une petite querelle de jeune couple, qui ne dure pas plus longtemps que le fait d'en parler. Il est vrai que ceux qui subissent cette stagnation du montant de « l'argent de poche généreusement attribué par les futurs mariés » ne

grondent pas beaucoup sous leurs balcons.

## **ON NE TROUVE PAS D'ARGENT POUR REVALORISER, ON EN TROUVERA POUR LICENCIER !**

L'APCMA en est déjà à discuter des modalités du financement de la suppression, au niveau national, de 300 postes (enregistrement des contrats) + 300 autres postes (SPI) soit un total de 600 suppressions de postes sur l'ensemble du réseau. Si la fiancée évoque les trois années d'indemnités chômage de ses 600 collaborateurs, le fiancé ne manquera pas de mettre dans le panier de la future mariée la compensation financière en échange d'une rigueur financière toujours plus accrue.

Quand au projet de loi PACTE, alors là, la future mariée n'hésite pas à vanter ses atouts en réitérant, encore une fois, que son réseau a un besoin urgent de 700 000 personnes (rien de moins que cela !) pour répondre à ses offres d'emplois. Autrement dit, par notre président, c'est peut être même les 0.3% de croissance manquante pour 2018. Autant dire que notre réseau est la source potentielle, voire principale, en matière d'emplois et que... « 'y a plus qu'à ! » ... Ce n'est pas sans nous rappeler le pin's à « un million d'emplois », promis par le président du Medef sous le quinquennat du président Hollande. Si ce n'est, malheureusement, tous les avantages cédés au patronat par le président Hollande en échange de ce million d'emplois, on en rigolerait encore !

# LA COMEDIE DU FAUX RAPPORT DE FORCES

On notera au passage un « léger » reproche du président ou dirons nous, une bouderie envers le gouvernement, sur le fait que celui-ci ne laisse que trop de place aux « start-up » ayant une mentalité, je cite, de « profit accrue et rapide », ce qui sous entend que cela, oh grand dieu !, n'a jamais été le cas du moindre artisan, cela se saurait...

La fiancée, ne faisant pas encore partie du nouveau monde, tente de préserver ses prérogatives notamment dans le domaine du Répertoire des Métiers ainsi que sur le Centre de Formalités des Entreprises. Rajouté à la fin de l'obligation du SPI, l'APCMA se voit peut-être ..., vider de sa substance nourricière (SPI, RM/CFE). Effectivement, il y a lieu de s'inquiéter très sérieusement de cette affaire.

Puis, vient le passage de ces artisans si différents des patrons des grandes entreprises du CAC 40, avides de parachutes dorées et si méprisant envers l'apprentissage « mes enfants n'ont pas eu besoin de s'orienter vers l'apprentissage car ils étaient brillants ». L'expérience nous a montré que les « petits patrons » se comportaient malheureusement, trop souvent, de la même façon que les grands et qu'il y avait pléthore d'exploitations de jeunes apprentis dans le milieu artisanal à des fins vénales, mais ça l'APCMA n'est pas encore prête pour en évoquer ne serait ce que le début d'un soupçon.

## RENOVER ? CHICHE !

Enfin, arrive le chapitre ou le président Stalter demande la création d'un fond pour aider les entreprises artisanales à rentrer dans le troisième millénaire, celui du numérique, sans oublier ses collaborateurs (tiens...il parle peut être de son

personnel ?...ah non toujours pas...), pour les accompagner dans leurs missions.

Mais le président Stalter se devait, comme il s'y était engagé pendant les élections, de terminer par une note, sur la nécessité de rénover notre statut. C'est là et seulement là que le SNCA-CGT le rejoint. Par contre, pour le reste, qu'il ne compte pas sur nous pour beurrer les toasts le jour des noces avec le gouvernement.

Pour lire l'édifiant discours du Président STALTER, c'est par ici :

[Le discours du Président de l'APCMA](#)